



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 81105

## Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la création d'une licence professionnelle ABA (analyse appliquée du comportement). En effet, de nombreux parents d'enfants autistes fondent beaucoup d'espoir sur le développement de cette méthode ABA en France, qui consiste à stimuler fortement les enfants autistes dès leur plus jeune âge, et qui a enregistré des résultats très encourageants. Cependant, l'absence de personnels qualifiés rend très difficile l'application généralisée de l'ABA. La création d'une telle licence professionnelle ABA s'inscrit de plus dans le cadre du plan national autisme 2008-2010, qui met en lumière le besoin de prise en charge innovante et expérimentale de l'autisme. Aussi, afin de pouvoir assurer aux autistes et à leur famille un accompagnement efficace et accessible sur tout le territoire, il souhaiterait savoir si elle entend favoriser la création d'une telle licence professionnelle et si sa détention pourrait être demandée aux auxiliaires de vie scolaire accompagnant la scolarisation de ces enfants en milieu scolaire ordinaire.

## Texte de la réponse

Le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche est attentif à la mise en oeuvre de formations permettant de favoriser l'encadrement et le traitement de personnes souffrant de troubles envahissants du développement (TED) : autisme, hyperactivité, polyhandicap, déficience intellectuelle, etc.. . A ce titre, les demandes d'habilitation de diplômes dans ce champ d'activités sont instruites avec un soin particulier. L'université Paris Descartes a ainsi été habilitée à délivrer une licence professionnelle « accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés ». D'autres licences dans le même champ d'activités sont en cours d'élaboration sur le territoire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81105

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 2010, page 6522

**Réponse publiée le :** 15 mai 2012, page 3858